



Présents : Nathalie- Fanfan- Pascale– Didier- Eric – Élise – Chantal C – Céline- Gérard – Véronique.

Excusés : Laurence- Anita- Estelle- Lucie- Chantal P.

Compte-rendu réalisé par Pascale et Chantal C.

Ordre du jour :

- Se retrouver + comment améliorer le taux de présence aux réunions
- Cotisations 2025 et Bellerive ?
- Création d'un groupe “ Montage Juridique ” et travail sur les questions d'Alia (Atcoop)
- Recherche de financement et demande de subvention mairie de Saintes : Alia- Ingrid ou autre ?
- Améliorer la Communication
- Belles rencontres et adhésions lors de la fête du 29 novembre
- Petit tour pour prendre la météo de chacun-e
- Questions diverses

- Présence aux réunions

Didier propose de revoter pour les jours de réunions. Le groupe est d'accord pour que certain-e-s personnes chargées de famille et bien occupées par ailleurs ne puissent venir qu'une fois par mois ou moins de façon conjoncturelle et se tiennent au courant avec les C.R ou des échanges.

Eric propose que l'on fonctionne un peu plus en commissions avec C.R en plénière pour avancer .

- Création d'un groupe “ Montage Juridique ” et travail sur les questions d'Alia (Atcoop)

Discussion sur ce qu'on veut ou ne veut pas : Rencontrer la Sémis d'abord pour avoir réponse à nos questions. D'autres pensent qu'il nous manque l'étape «Qu'est-ce qu'on veut » pour ensuite se confronter à la Sémis.

Il est rappelé que la forme juridique de l'association aura une incidence sur le projet architectural et la maîtrise de nos valeurs .

Constitution du groupe sur le montage juridique : Eric- Didier- Nathalie sont volontaires, d'autres pourront se rajouter... Estelle ?

Gérard a mis sur le site des **documents importants sur le montage juridique**. Ils sont consultables sur <https://lescopagora.org/en-cours/> (après connexion). Pascale veut bien consacrer un moment " lecture » de ce document avec qui veut pour faciliter la compréhension de **ce document très important** (27 décembre par exemple à partir de 19h).



Gégé évoque l'idée de financer la construction des communs par nous-mêmes si la proposition de la Sémis est trop élevée pour les loyers et pour une meilleure maîtrise de notre projet. Une projection du financement est annoncée à titre indicatif par Fanfan : environ 5000 à 7000 euros par personne.

- Recherche de financements :

Pascale est en train de finaliser la demande auprès de la mairie.

Rappel qu'être une association reconnue d'intérêt public serait important pour élargir les aides. Pascale se propose de rechercher les conditions pour le devenir.

Gérard a rendez-vous pour obtenir des informations sur les financements région ou Europe.

Il a rendez-vous le 13 janvier à 10h30 avec Mme Clothilde Blin du "Pays de Saintonge Romane".

Quelle différence entre les compétences d'Ingrid et Alia ? Ingrid est maître d'œuvre tandis qu'Alia est plutôt accompagnante . Des formations auprès de ces deux personnes seront demandées auprès de la mairie.

- Cotisations 2025

Est-ce qu'on propose une augmentation des cotisations ?

Bellerive fait une cotisation association. On pourrait adhérer en tant qu'association pour 30 euros (et non individuellement donc).

Élise propose une adhésion de soutien aux Cop Agora avec plusieurs tarifs au choix (5-10-15 euros). Elle se charge de réaliser le nouveau bulletin d'adhésion.

Une cotisation de 15 euros sera demandée aux membres actifs après vote au C.A en 2025.

- Portes-ouvertes, bilan

Soirée très appréciée par les participants : l'ambiance, la présentation des Cop Agora, le jeu du Kahoot...

Demande d'intégration dans le groupe de la part de Jean-Pierre Baudet (Estelle référente?) et de Maud et Étienne. Un autre couple (Julie et Thomas) est intéressé aussi mais pas candidats pour l'instant.

- la météo de chacun-e

- Nathalie revient sur ses ressentis avec la lecture d'un message écrit à chaud et à froid. (cf doc joint).

- Eric pense qu'on a le droit de ne pas être d'accord mais à aucun moment cela ne doit se transformer en agression. Pour gérer les conflits, la condition première est d'accepter de se dire les choses.

- Céline rajoute qu'il faut être vigilant sur la forme. Si une personne sent qu'elle a en elle un « orage intérieur », il est de sa responsabilité de le dire au groupe ou bien même de choisir de ne pas venir.



La responsabilité du groupe est aussi d'être vigilant envers une personne qui annonce un « orage intérieur ».

Pour Whatsapp : attention aux écrits qui prêtent souvent à des interprétations diverses.

- Questions diverses :

Eric se pose des questions : l'ordre du jour, où le trouve-t-on ?

Il avait été décidé (travail d'Eric et d'Anita) (mais pas acté) que le-a secrétaire- maître du temps devait proposer l'ordre du jour pour la réunion suivante.

Dans les faits, c'est Gérard qui se charge d'envoyer l'ordre de jour et souhaite poursuivre ainsi car pratique pour lui. (envoi "petit rappel" réunions)

Si on veut compléter l'ordre du jour, on doit lui envoyer (contact@lescopagora.org) nos propositions au plus tard trois jours avant la réunion.

Pour les C.R, ce sont souvent les mêmes personnes qui le font. Eric souhaite un roulement... Qui alors se charge du prochain compte-rendu ? Fanfan s'est proposée .

A suivre...

- Prochaines dates :

Samedi 11 janvier à 10h

Samedi 15 février à 10h

Vendredi 24 janvier à 18h.

Possibilité de changer le vendredi pour le mardi pour arranger certaines (cf sondage Whatsapp)... à suivre aussi...

- Fin -